ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction

Question écrite n° 65258

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le soutien de l'État en faveur de la construction de logements. Le logement est aujourd'hui l'un des trois premiers postes du budget de nos compatriotes, qui éprouvent des difficultés croissantes à devenir propriétaires, voire à louer des habitations correspondant à leurs besoins. Parallèlement, le secteur de la construction connaît une crise sans précédent tant dans les zones urbaines dites tendues que dans les secteurs ruraux ou périurbains. Selon les dernières statistiques disponibles, le nombre de projets de construction est en baisse de 8 % sur les douze derniers mois. Le Gouvernement a annoncé à la fin du mois de juin 2014 la mise en œuvre d'un plan en faveur de la relance de la construction afin de développer l'offre de logement disponibles et d'aider les ménages, quelle que soit leur situation, à se loger. Afin de faciliter la construction de logement le Gouvernement entend renforcer la mobilisation du foncier. Dans cette perspective il lui demande de lui préciser les mesures concrètes envisagées pour faire émerger des projets de construction sur des terrains actuellement propriétés du secteur public et favoriser leur cession.

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur
Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65258
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 septembre 2014, page 8199
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)